

Amélioration des garanties Frais de santé

RÉGIME CONVENTIONNEL OBLIGATOIRE

Ensemble des salariés

NATURE DES FRAIS	AVANT LE 1 ^{er} JANVIER 2019	AU 1 ^{er} JANVIER 2019
HOSPITALISATION		
Lit d'accompagnement en cas d'hospitalisation d'un enfant à charge	-	1 % PMSS / jour
Chambre particulière	-	2 % PMSS / jour
DENTAIRE		
Prothèses dentaires	100 % BRSS	200 % BRSS
Traitement orthodontique	100 % BRSS	200 % BRSS
OPTIQUE		
Verre	50 € / verre	100 € / verre
Lentilles prises en charge par la Sécurité sociale	200 € / an / bénéficiaire	225 € / an / bénéficiaire
Lentilles non prises en charge par la Sécurité sociale	200 € / an / bénéficiaire	225 € / an / bénéficiaire
PREVENTION		
Forfait vaccins prescrits, podologie, produits dermatologiques	-	100 € / an / bénéficiaire

BRSS : Base de remboursement de la Sécurité sociale

PMSS : Plafond mensuel de la Sécurité sociale

KLÉSIA
Prévoyance

KLESIA Prévoyance, Institution de Prévoyance régie par le Titre III du Livre IX du Code de la Sécurité sociale située 4, rue Georges Picquart 75017 Paris